

Commune de SANGATTE BLÉRIOT-Plage
Demande de CONCESSION de plage

AVIS COMPLÉMENTAIRE

Vu l'avis FAVORABLE que j'ai émis le 12/10/2022 dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande de concession d'occupation du domaine public maritime faite par la commune de SANGATTE BLÉRIOT-Plage ;

Vu demande de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille qui m'est faite par courrier du 18/10/2022, adressée par mail du 19/10/2022 en vue de compléter cet avis par les motifs qui me conduisent à prononcer cet avis ;

En réponse à cette demande, les raisons qui motivent mon avis favorable sont les suivantes :

- L'emprise très limitée de la concession sur l'ensemble du domaine public maritime de Sangatte Blériot-Plage ;
- Le remplacement des chalets disparates, pour certains vétustes voir dangereux par des chalets et cabines de plage d'une esthétique contemporaine et harmonieuse améliorera l'image de la plage de Blériot ;
- S'agissant de l'accueil des estivants, l'ensemble des lots destinés à recevoir chalets et cabines de plage tels que repris aux lots 1 (150 chalets), 6 (20 chalets), 14 (7 chalets), 15 (50 cabines de plage), 16 (5 chalets), est cohérent au regard des besoins d'une station balnéaire de la taille de la commune de SANGATTE BLÉRIOT plage ;
- La diversité des activités proposées, qu'elles qu'en soient leur nature : commerciale, associative ou municipale permettront de répondre aux attentes d'un public intergénérationnel : espaces ludiques et sportifs (Lots 3, 17,18) ; culturel (lot 7) tout en proposant des formules de restauration diversifiées (lot 4, 5, 10,11) ;
- L'amélioration des conditions d'accueil seront de nature à conforter l'attractivité de la plage, répondant ainsi à l'objectif exprimé par les élus dans leur projet municipal ;

Conclusions

Mon AVIS FAVORABLE résulte de la prise en considération des éléments énumérés ci-dessus, sous condition de la prise en compte des trois réserves formulées dans mon avis initial en date du 12/10/2022.

Fait à Hardelot le 20/10/2022
Le Commissaire Enquêteur



Y. ALLIENNE